

**Compte-rendu succinct
du Conseil Municipal
du lundi 13 novembre 2017**

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 02.

*Madame le Maire accueille Monsieur Michel CHARLES, Président
et Madame Delphine MOULIN, Directrice
de l'Office de Tourisme du Pays de Pouzauges,
venus faire une présentation des activités de leur association.*

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2017

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 9 octobre 2017

Le procès-verbal de la séance du lundi 9 octobre est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal, après observations de Monsieur LUMINEAU.

FINANCES

1 - Budget Général – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte la décision modificative n°1 du Budget Général telle que présentée en séance.

2 – Tarifs communaux 2018

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 29 votants 28 voix pour et 1 abstention fixe les tarifs communaux tels que présentés en séance.

PATRIMOINE

3 – Etude préalable du donjon du Vieux Château – Demandes de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- charge Madame le Maire de solliciter les subventions suivantes pour l'étude du château :

‣ DRAC	40% du montant HT	soit	27 157,80 €
‣ Conseil Régional	20 % du montant HT	soit	13 578,90 €
‣ Conseil Départemental	10 % du montant HT	soit	6 789,45 €
- et autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

4 – Programmes d’aides à la rénovation, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi d’une subvention

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, décide de verser une subvention de 1 050,00 € à Madame ROSS, pour ses travaux de toiture 42, rue de l’Aubépin, au titre du programme de travaux Label B Bien Être.

ASSAINISSEMENT

5 - Service public de l’assainissement – Montant de la part communale 2018

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, fixe le montant de la part communale assainissement pour l’année 2018, sans augmentation des taux par rapport à 2017, soit :

	2018
0 à 40 m3	0,1293
augmentation	0 %
> 40 m3	1,1145
augmentation	0 %

ÉLECTRIFICATION

6 – Avenant SyDEV – Eclairage et communications électroniques du lotissement de La Petite Fraudière – Tranche 2

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- accepte l’avenant à la convention relative aux travaux d’éclairage et de communications électroniques du lotissement de La Petite Fraudière Tranche 2 relatif à une baisse de la participation communale,
- et autorise Madame le Maire à signer ledit avenant avec le SyDEV.

RAPPORT D’ACTIVITE 2016

Conformément à la réglementation, les concessionnaires de services publics doivent nous faire parvenir leur rapport d’activités de l’année écoulée.

7 – Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, prend acte de la présentation du rapport des activités 2016 de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.

Rapport complémentaire

INTERCOMMUNALITE

8 – Reconnaissance du caractère d’urgence des délibérations n°9, 10 et 11

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- reconnaît le caractère d’urgence des trois délibérations ci-dessous énumérées,
 - › approbation du rapport de la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif au transfert de charges des zones d’activités communales vers la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges,

- › approbation du transfert du patrimoine « éclairage public du centre aquatique » de la Commune de Pouzauges vers la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges,
- › approbation du transfert du patrimoine « éclairage public des zones d'activités » des Communes vers la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.
- décide de se prononcer sur les sujets complémentaires portés à l'ordre du jour de ce lundi 13 novembre 2017.

9 – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatif au transfert de charges des zones d'activités des Communes vers la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- approuve le rapport de la CLECT du 9 octobre 2017,
- valide les propositions relatives au transfert des charges des zones d'activités économiques de Pouzauges (Village d'Entreprises de Montifaut et Zone Artisanale du Fief de Roland) vers la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

10 – Approbation du transfert du patrimoine « éclairage public des zones d'activités » des Communes vers la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de transférer le patrimoine « éclairage public de ses zones d'activités » (Village d'Entreprises de Montifaut et Zone Artisanale du Fief de Roland) à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

11 – Approbation du transfert du patrimoine « éclairage public du Centre Aquatique » de la Commune de Pouzauges vers la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de transférer le patrimoine « éclairage public du Centre Aquatique » situé sur notre territoire, à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

Madame le Maire lève la séance à 20 h 56.